

Votez CFDT-INRA au Conseil d'Administration

avant le 25 juin (date de clôture du scrutin)

Nos candidats : Elisabeth, Jamila, Patrick, Emilce et Jean-Marc vous invitent, si vous ne l'avez pas encore fait, à leur apporter votre soutien en votant pour la liste CFDT-INRA, sur laquelle ils se présentent.

Ils prônent une **recherche agronomique publique** au service de la société, positionnée à l'international, notamment en Europe et coordonnée à l'enseignement supérieur, capable d'apporter des réponses aux défis environnementaux et alimentaires posés à l'agriculture.

Ils revendiquent une **programmation scientifique inscrite dans la durée**, accompagnée de réels moyens afin de pouvoir produire une recherche de qualité.

Ils s'engagent, avec la CFDT-INRA, à agir pour rétablir et garantir un **contexte valorisant le travail en équipe**, mal mené aujourd'hui, et pourtant fondement de l'organisation du travail dans la recherche.

Ils exigent des **revalorisations de salaire pour tous, et des évolutions de carrière décentes**, pour encourager chacun à exprimer toutes ses compétences.

Enfin, ils entendent **redonner du sens au collectif** au sein du conseil d'administration de l'Institut en exigeant la restauration d'un réel dialogue à tous les niveaux de l'Institut, organisé et constructif.

- **Dotations budgétaires, suite...**

La CFDT-INRA, comme elle s'y était engagée le 30 avril dernier dans son message à tous les personnels, **a demandé et obtenu que la politique incitative (dotation budgétaire/part-chercheur) soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Comité Technique Paritaire (16 juin).**

Elle invite les membres des conseils de département, des commissions scientifiques spécialisées à se saisir de la question. Une réunion des CAPN de chercheurs s'est récemment tenue sur ce sujet. Il nous **semble essentiel que la Direction Générale accepte de prendre en compte les initiatives prises par certains départements pour soutenir ses agents** et notamment ceux en difficulté temporaire, et **reconsidérer sa décision stupide de ne pas octroyer la majoration de 5 % à ceux qui refusent de supprimer la part-chercheur des agents en alerte.**

Pour signer la pétition : <http://petitions.alter.eu.org/index.php?petition=8>

La CFDT-INRA ré abordera cette question au prochain conseil d'administration du 26 juin.

- **Statut des personnels : Techniciens, des évolutions non négligeables à l'INRA**

La CFDT, syndicat confédéral inter catégoriel, se bat pour l'amélioration des statuts par la **négociation. Les avancées obtenues ont été acquises grâce à la détermination et l'engagement de la CFDT.**

Dans le cadre du protocole Jacob en 2006 : nous avons obtenu une **augmentation des possibilités d'avancements** de corps et de grade ainsi que **l'amélioration de la catégorie C** par la mise en place du nouveau corps d'Adjoints Techniques.

La CFDT a travaillé à **l'évolution de la catégorie B** pour les 3 fonctions publiques, suite aux accords de février 2007 dont elle est l'un des principaux moteurs. Toutefois, les possibilités d'aboutir de façon

satisfaisante ont été très faibles, avec ce gouvernement et ses présupposés idéologiques relatifs aux fonctionnaires.

A l'INRA, le corps des techniciens, dans lequel plus de **700 agents sur les 2000 sont au dernier échelon** (61% en TRex et 57% en Tr sup), a besoin d'un nouveau souffle. La prolongation des grilles, obtenue en contre partie d'un allongement des carrières devrait permettre à ces agents de progresser dans leur carrière (**indice terminal du grade 1 : 486 au lieu de 463 – grade 2 : 515 au lieu de 489 – grade 3 : 562 au lieu de 514**). Pour l'avenir, cette amélioration sera au final modeste en raison de l'allongement des carrières.

Dans ce corps, il y a actuellement 25 % des techniciens, titulaires au moment de leur recrutement de diplômes Bac+2, +3, +4, +5 voire plus... La mise en place des nouvelles conditions de recrutement (niveau bac et niveau bac +2 prévus dans le corps) parviendra-t-elle à obliger les jurys à respecter le niveau de formation requis pour ces fonctions ?

A propos de la **situation des AI**, un courrier de notre Ministre Valérie Pécresse à Eric Woerth, Ministre du budget et de la fonction publique, demande **l'intégration des AI (Assistants Ingénieurs) dans le corps des IE (Ingénieurs d'études)**. Pour la CFDT, celle-ci doit intervenir **conjointement à l'application de la nouvelle catégorie B** (en attente de la sortie des textes). Contrairement à ce qui se dit, aucun AI (catégorie A) ne peut avoir vocation à être intégré dans la nouvelle grille B.

Dans quelques semaines doivent commencer les négociations pour **l'amélioration de l'ensemble des corps de catégorie A**. La CFDT sera la plus active possible pour arracher des améliorations au gouvernement.

Nous sommes aussi présents dans la négociation pour l'amélioration des structures telle **l'évolution des Comités Hygiène et Sécurité en vrai CHSCT**, intégrant à leurs prérogatives l'amélioration des Conditions de Travail.

La CFDT continue de se battre pour obtenir des avancées statutaires plus significatives et un maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des catégories

VOTEZ POUR LES CANDIDATS PRESENTES PAR LA CFDT-INRA, UN SYNDICAT ENGAGE ET A VOTRE ECOUTE

Elisabeth Blesbois – Jamila Anba-Mondoloni – Patrick Lemaire - Emilce Prado – Jean-Marc Bonfond